

Association Départementale
ACPG-CATM-OPEX
Conjoints survivants de Combattants
& Sympathisants de la Gironde

PRACTIS SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES RAPPORT SUR LA CONFÉRENCE

20 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 20 mars, à quinze heures quinze, les membres du Comité Directeur de l'Association Départementale des Combattants de la Gironde, siégeant au 97 rue de Saint-Genès à Bordeaux, se sont réunis à Monségur pour assister à une conférence proposée par PRACTIS Solutions Environnementales, sur invitation de Monsieur Serge BLÜGE, Président départemental.

Le sujet de cette conférence portait sur les **panneaux photovoltaïques**.

- **Intervenant principal** : M. Pierre **VEQUAUD**

Participants :

Membres présents (14) :

- Serge **BLÜGE**, Président départemental
- Étienne **ROSSET**, Directeur de l'E.S.A.T.
- Christian **BOURHIS**
- Denis **BERLAND**
- Vincent **COYNAULT**
- Michel **DAVID**
- Bertrand **DESPLAS**
- Jean-Pierre **EYRAUD**
- Jean-Jacques **FERRARI**
- Claude **GUIMBERTEAU**
- Lucette **MITTEAU**
- André **MONCHANY**
- Claude **MONLUN**
- Yves **PALLARUELO**

Invité :

- Jean **LALANNE**
- **Intervenant principal** : M. Pierre **VEQUAUD**

Objectif de la conférence

L'objectif de cette conférence était de présenter les opportunités et les défis liés à l'installation de panneaux photovoltaïques. M. Pierre VEQUAUD a exposé les différents aspects techniques, réglementaires et financiers, en insistant sur les implications concrètes pour les porteurs de projets.

Déroulement de la conférence

L'intervention a été menée de manière structurée par M. VEQUAUD, qui a détaillé les principaux aspects du photovoltaïque, à savoir les technologies disponibles, le cadre juridique et les aspects financiers. Voici un résumé des points clés abordés :

Points clés abordés

1. Présentation du photovoltaïque

Principe de fonctionnement :

Le photovoltaïque permet de convertir l'énergie solaire en électricité à l'aide de cellules photovoltaïques.

Types de panneaux existants :

- Monocristallins
- Polycristallins
- Couches minces (différences de rendement, coût et durabilité)

Facteurs influençant la production d'énergie :

L'orientation, l'inclinaison, l'ensoleillement et la température jouent un rôle important dans la performance des panneaux.

2. Réglementation et cadre juridique

L'installation de panneaux photovoltaïques est encadrée par des réglementations strictes, visant à garantir la sécurité, la compatibilité avec le réseau électrique et l'intégration paysagère.

- **Normes et obligations :**

- Respect des normes de sécurité électrique (NF C 15-100) et des normes environnementales.
- Certification des équipements (ex. : norme IEC 61215 pour la performance des panneaux).

- **Procédures administratives :**

- Déclaration préalable de travaux en mairie pour une installation résidentielle.
- Permis de construire nécessaire pour certaines installations (ex : installations au sol dépassant 3 kWc).
- Raccordement au réseau public via le gestionnaire (Enedis ou régie locale).

- **Évolution du cadre législatif :**

La transition énergétique incite à l'installation de panneaux solaires via des aides et un cadre réglementaire en constante adaptation.

3. Assurances et garanties

L'installation de panneaux photovoltaïques implique des exigences en matière d'assurances afin de couvrir les risques liés aux dommages matériels et à la responsabilité civile.

- **Assurances obligatoires :**

- **Assurance décennale :** Couverte par l'installateur, cette assurance garantit les réparations nécessaires en cas de malfaçon ou de dommage structurel survenant dans les dix ans suivant l'installation.
- **Responsabilité civile :** Recommandée pour les propriétaires, elle couvre les sinistres comme les incendies, les dommages électriques ou les infiltrations.
- **Contrat d'assurance habitation :** Il est important de déclarer l'installation photovoltaïque à l'assureur pour une couverture appropriée en cas de sinistre.

- **Garantie de l'installateur :**

Il est essentiel de vérifier que l'installateur a souscrit une assurance décennale et d'obtenir une attestation avant le démarrage des travaux.

- **Assurance pour la revente d'électricité :**

Si l'électricité produite est revendue, une assurance spécifique pour producteur d'énergie pourrait être requise, notamment pour couvrir les risques liés au raccordement au réseau public.

Si les panneaux ne sont pas reliés au réseau public et servent uniquement à l'alimentation du domicile, une simple mise à jour du contrat d'assurance habitation peut suffire.

4. Aspects financiers

L'un des éléments clés abordés fut le coût et la rentabilité des installations photovoltaïques.

- **Coût moyen d'une installation :**

Le prix varie selon la puissance installée, avec un coût approximatif de 1 500 à 2 500 €/kWc pour une installation résidentielle.

- **Aides et subventions disponibles :**

- **Prime à l'autoconsommation :**

Elle est versée sur cinq ans pour encourager la consommation directe de l'électricité produite.

- **Crédits d'impôt et TVA réduite :**

Des dispositifs fiscaux existent pour les particuliers, sous certaines conditions.

- **Obligation d'achat et tarifs de rachat :**

EDF Obligation d'Achat (OA) rachète l'excédent d'électricité produite à un tarif garanti, assurant ainsi un revenu.

- **Rentabilité et retour sur investissement :**

Le temps d'amortissement d'une installation varie entre 8 et 12 ans, en fonction des aides et du taux d'autoconsommation.

Une installation bien optimisée peut générer des économies significatives sur la facture d'électricité.

5 Exploitation et maintenance

Les installations photovoltaïques nécessitent un suivi régulier pour garantir une production optimale.

- **Durée de vie des équipements :**

- Les panneaux photovoltaïques ont une durée de vie moyenne de 25 à 30 ans, avec une garantie de performance dégressive.
- Les onduleurs, Les onduleurs, quant à eux, doivent souvent être remplacés après 10 à 15 ans.

Applications de monitoring :

Ces applications permettent de suivre la production en temps réel et d'identifier d'éventuels dysfonctionnements. Elles offrent des alertes en cas de baisse de rendement ou de panne.

- **Maintenance préventive :**

- Nettoyage des panneaux pour éviter l'accumulation de poussière et de saletés qui réduisent leur efficacité.
- Vérification des connexions électriques et de l'état des onduleurs.
- Surveillance des variations de production pour détecter d'éventuelles pannes.

6 Observations et conclusion

La conférence a permis d'obtenir une vision complète du sujet. Pour une mise en application concrète, un accompagnement spécifique pourrait être nécessaire, notamment en matière de réglementation et de financement.

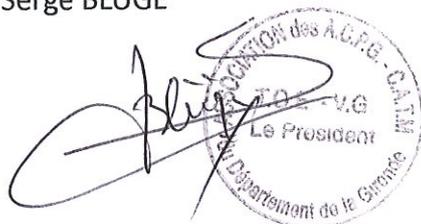
Le Président remercie les membres pour leur participation.

La conférence terminée et aucune autre demande de parole n'ayant été formulée, la séance est levée à 17h10'04".

En foi de quoi a été dressé le présent rapport, paraphé et signé par le président et la secrétaire départementale.

Fait à Bordeaux le 20 mars 2025

Le Président Départemental
Serge BLÜGE



ASSOCIATION des A.C.P.G. - C.A.T.M.
T.O.E. - V.G.
Le Président
du Département de la Gironde

La Secrétaire Départementale
Lucette MITTEAU



ASSOCIATION des A.C.P.G. - C.A.T.M.
T.O.E. - V.G.
Le Secrétaire Général
du Département de la Gironde

